

vous prier de presser, en ce qui vous sera possible, l'exécution de la promesse qui m'a été faite.

Tout est disposé aujourd'hui pour le départ du vaisseau sur lequel je m'embarque; au premier vent favorable, nous devons appareiller.

Permettez-moi donc, Monsieur, de vous exprimer combien je suis peiné de quitter la France sans avoir pu fixer le sort de mes deux fils, et combien il me tardera d'apprendre que mes vœux à leur égard auront enfin été exaucés.

Agréez, je vous prie, avec mes derniers adieux, l'hommage de ma haute considération et du profond respect avec lequel, etc.

J.-B. CHAIGNEAU.

Au bas de la rivière de Bordeaux, le 27 novembre 1820.

XXXII

Manque la lettre de Chaigneau, Hué, 15 octobre 1821, qui devait porter le n° 1 de la correspondance et qui devait accompagner la pièce suivante.

XXXIII

Traduction des pièces venues de la Cochinchine en mai 1822, par M. ABEL-RÉMUSAT, membre de l'Institut, professeur de chinois au Collège Royal, etc.¹.

Les pièces venues de la Cochinchine en 1822 sont renfermées dans une enveloppe de papier sur laquelle on lit d'un côté :

« Dépêches du Commandant des Éléphants de

1. Note ajoutée en tête : Joint à la lettre du C. en Cochinchine du 15 octobre 1821. — P. a. s.